



ffme

ligue occitanie
de la montagne
et de l'escalade

Ligue FFME Occitanie
Assemblée Générale Élective du 21 janvier 2017
Procès-verbal

Présents

Christian Neveu	Amical Montagnards Axéens
Thomas Tirillini	CAF et Pyrénéiste de l'Aude
Stéphane Pugnet	Club Falaise
Jérôme Cauchoux	Nature Aventure
Nicolas Dubois	Roc Génèse
Sylvain Roux	Vertical
Benjamin Ribo	Yaka Grimper
Jean-Noël Crouzat	Couleur Caillou
Cyrielle Dousot	Truyère Aventure
Martine Durand	Esca'Seynes Alès
Daniel Durand	Esca'Seynes Alès
Gaëlle Campillo	L'Escapade Club
Michel Jouy	Club Montagne Blagnac
Corinne Marot	Toumefeuille Altitude Grimpe
Jackie Durrieu	Montagne et Loisirs
Jean-Philippe Borges	Jacuzzi
David Belraldin	Entre Ciel et Terre
Martine Pomiès	Frouzins Montagne
Natacha Latt	Les 3 Mousquetons
Isabelle Pouget	Les Margouillats de Saint Jean
André Pradel	Luchon Haute Montagne
Dominique Taché	Montagne et Loisirs
Sylvie Malaurie	Frouzins Montagne
François Druilhe	Ski Loisirs Airbus-France Toulouse
Eric Bauvin	Toumefeuille Altitude Grimpe
Jean-Louis Bayle	USAL – Ski Alpinisme
Partick Doumas	Bartas
Pierre Loreau	Club Piedmain
Frédéric Fusi	Mégalthé
David Foissier	Mégalthé
Laurent Peyral	Cahors Montagne
Florence Gas	Pied Noir Escalade
Philippe Ozun	Amitié Nature Tarbes
Dominique Ritournet	VO2 Max
Xavier Ossola	Graulhet Naturevasion
Michel Deudon	L'Escadalle
Stéphane Bauby	Quercy Grimpe
Agnès Bauby	Query Grimpe
Juilien Ailhaud	Espace Grimpe
Elisabeth Dupin	Ski Loisirs Airbus-France Toulouse
Helen Mundutéguay	Luchon Haute Montagne
Patrick Peyet	Luchon Haute Montagne
Pascal Lafaye	L'Escapade Club
Hubert de Rivals	L'Escapade Club
Norbert Torres	Montagne et Loisirs

Luc Chabrol Manon Genti	Toumefeuille Altitude Grimpe Roc Génèse
Anne-Dominique Lamotte	Query Grimpe
Didier Iazard	Toumefeuille Altitude Grimpe

Assistaient également : Anne Geernaert, Rémi Duboz, Jade Zaouit (salariés de la Ligue) et Laurent Lagarrigue (CTR).

Excusés : Mathieu Peyet, Bastien Castillon

Ouverture de l'assemblée générale à 14h10.

Jean-Philippe Borges, président de la Ligue FFME Occitanie depuis sa création par fusion des comités régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon le 11 décembre 2016, ouvre l'assemblée générale et remercie tous les présents d'être venus.

Il donne la parole à Benjamin Ribo, président du comité territorial de l'Aude. Benjamin Ribo souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Représentation des clubs : 64 clubs sont présents ou ont donné procuration, soit 53 % des clubs de la région Occitanie, et représentent 6562 licenciés sur un total de 9395, soit 70 % des licenciés.

Validation du PV de l'AG du CRMP du 13 février 2016

Jean-Philippe Borges demande aux présents s'ils souhaitent apporter des corrections au PV. Aucune correction n'est demandée.

Le PV de l'AG du CRMP du 13 février est validé par vote à l'unanimité.

Rapport moral du président

Jean-Philippe Borges donne lecture de son rapport moral et du compte-rendu d'activités de l'année 2016.

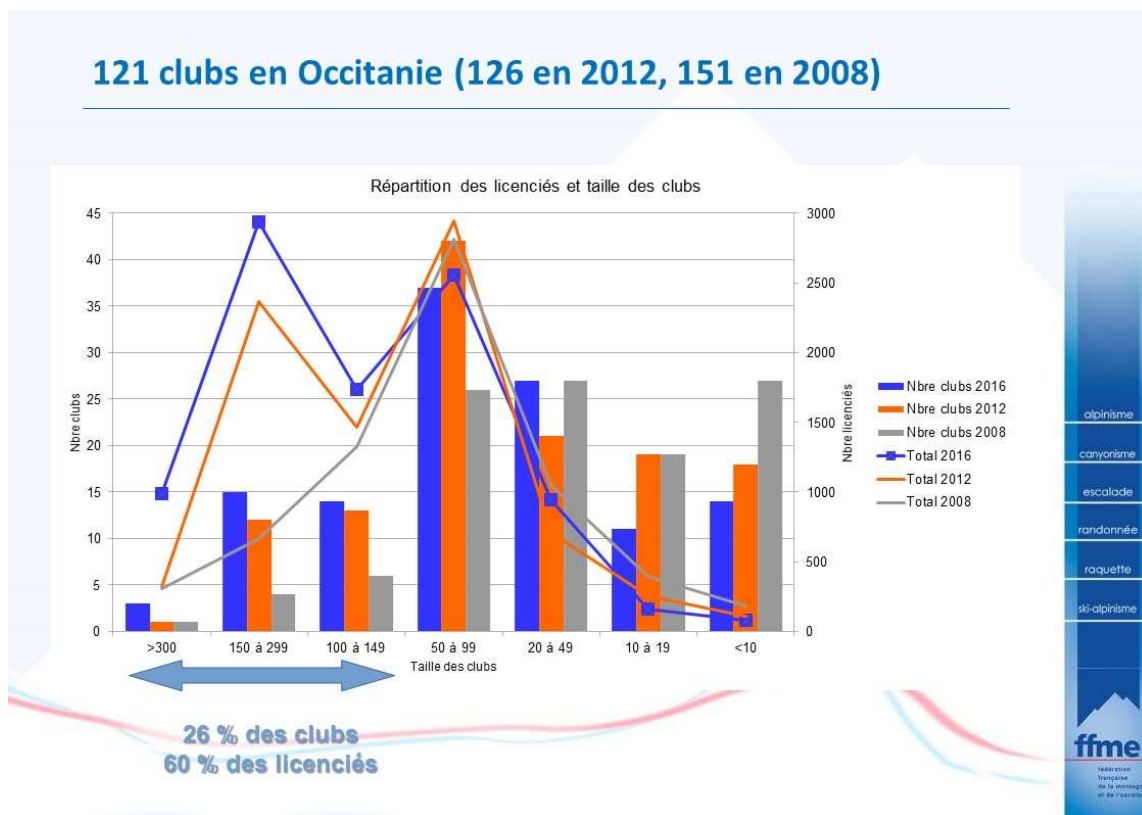
La région Occitanie regroupe désormais 9395 licenciés et donc se place à la 3^e place au niveau national en termes de nombre de licenciés. La région comporte 13 départements et globalement le nombre de licenciés est en progression. Les comités territoriaux (CT) de la région sont de taille variable mais la plupart ont un nombre de licenciés en augmentation.

Un seul CT, regroupant les départements de la Haute-Garonne et du Gers, représente 45 % des licenciés de la région, soit 4187 en fin de saison 2015-2016. Deux CT sont de taille moyenne, l'Hérault avec 1010 licenciés et les Hautes-Pyrénées avec 860 licenciés. Les autres CT comptent entre 300 et 500 licenciés environ. Seul le département de la Lozère n'a pas de CT constitué car il a un total de licenciés inférieur à 100 sur le territoire (cf. nouveaux statuts de la FFME). Toutefois des discussions sont en cours entre l'Aveyron et les clubs de la Lozère pour créer un nouveau CT regroupant ces deux départements.

L'évolution du nombre de licenciés est positive pour la Ligue sur la dernière olympiade avec une progression de 15 %. Pour les CT, les profils d'évolution sont très variables : les effectifs de 8 départements sont globalement stables avec la plupart en légère augmentation (6 sur 8) ; deux CT affichent un net recul du nombre des licenciés (Tarn et Lozère) et 3 CT montrent une forte progression (+40 % pour l'Aveyron et l'Hérault, +60% pour le Gard).

Le nombre de clubs de la région est toujours en légère baisse avec 121 clubs en 2016 contre 126 en 2012 et 151 en 2008. Cette diminution en nombre est compensée par un nombre de licenciés par club en hausse avec une progression du nombre de clubs avec plus de 100 licenciés et une forte baisse du

nombre de clubs comportant moins de 20 licenciés. Il est à noter qu'à présent, 26 % des clubs comportent plus de 100 licenciés et que ces clubs regroupent 60 % des licenciés de la région.



Activités phares de l'année 2016 du Comité Régional Midi-Pyrénées :

Championnats de France Bloc à Toulouse : les 27/28 février et les 5/6 mars 2016, la salle de bloc du CREPS de Toulouse a accueilli les championnats de France Bloc jeunes et séniors.

Coupe du Monde Ski-Alpinisme Altito à Luz St Sauveur (65), les 27/28 février 2016. Cette étape de la Coupe du Monde de ski alpinisme a réuni plus de 600 coureurs sur les différentes épreuves

Trophée régional Poussin Benjamin, le 9 avril 2016 à St Mamet (31) avec les 3 disciplines : difficulté, bloc et vitesse

Mise en place de la réforme territoriale (voir ci-dessous)

Mutualisation des actions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (formations canyon, compétitions d'escalade)

Participation du Comité de pilotage régional CNDS (DRJSCS) : comme en 2015, le CRMP a été une des ligues pilotes pour tester la nouvelle méthode de répartition des subventions CNDS, à savoir c'est le CRMP qui a évalué les dossiers des clubs et des CT et qui a émis des avis sur la répartition de l'enveloppe CNDS attribuée partiellement selon les critères de la DRJSCS.

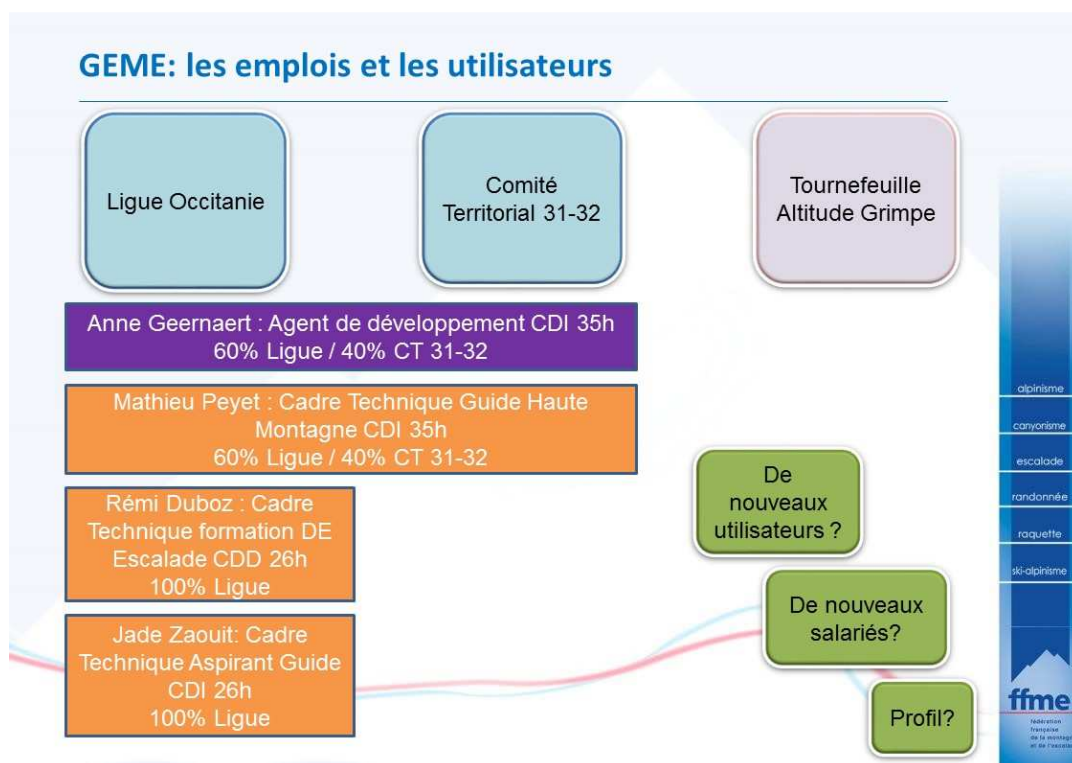
Consolidation du partenariat avec le CREPS : avec l'extension du bloc au CREPS de Toulouse et la réussite des championnats de France de bloc début 2016, le partenariat entre la ligue et le CREPS s'est encore

renforcé. Cela a d'ailleurs mené au projet de Pôle Espoirs qui sera géré par la ligue et devrait démarrer avec une première promotion de jeunes en septembre 2017.

Plan régional multi-activités : Helen Mundutéguy présente ce plan régional mis en place en 2016 sur la région Midi-Pyrénées. La première édition du plan s'est concentrée sur le montagnisme et propose d'accompagner les clubs souhaitant mettre en place une activité de montagne en proposant conseils et partage d'expérience, en favorisant les interactions entre les clubs, et en aidant des licenciés à se préparer pour devenir encadrants (cursus de 2 ans). Début 2017, le plan implique 14 clubs représentant presque 2000 licenciés.

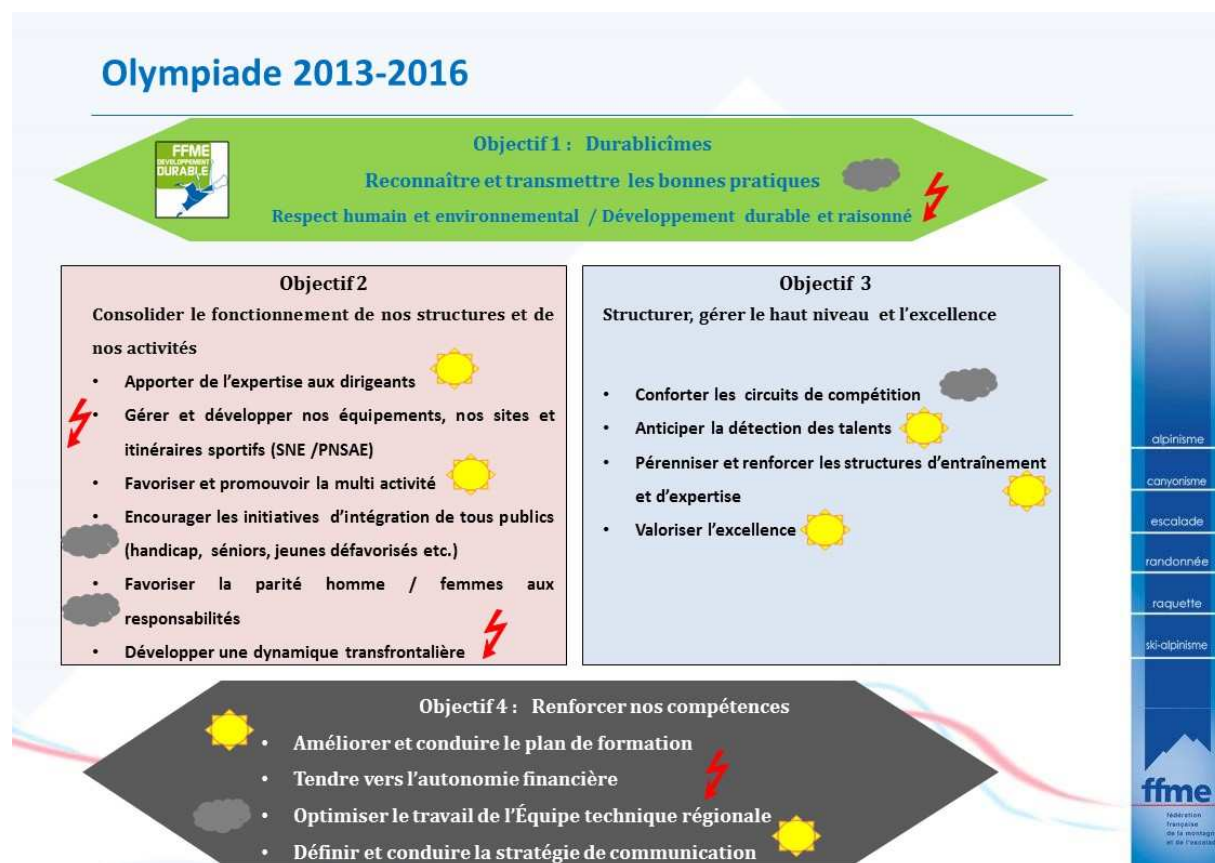
Commission Prévention-Sécurité : Pascal Lafaye rend compte des différentes actions menées en 2016 : la 1^e formation de gestion de groupe en cas d'accident en montagne, le suivi des personnes impliquées dans l'accident de l'ASPTT Montauban, la préparation et des actions de prévention pour les championnats de France de bloc, des flyers sur la sécurité en bloc et la participation aux réunions de travail sur le réseau radio d'alerte Granite sur les Pyrénées.

Groupement d'employeurs de la Montagne et de l'Escalade (GEME) : Sylvie Malaurie explique l'objet du GEME et son fonctionnement. Aujourd'hui le GEME regroupe 3 adhérents : la ligue, le CT31-32 et le TAG. Le TAG n'est que membre pour l'instant et n'est pas encore utilisateur (employeur des salariés du GEME). Le GEME compte actuellement 4 salariés : Anne Geernaert et Mathieu Peyet (tous deux employés par le CT31-32 et la ligue), Jade Zaouit et Rémi Duboz (uniquement ligue). Le GEME joue le rôle d'interface pour gérer les missions des salariés et la mise à disposition pour les utilisateurs. Globalement il est prévu que le GEME sera encore amené à grossir pour accueillir de nouveaux clubs et CT, et donc sûrement de nouveaux salariés.



Bilan des actions de l'olympiade

Jean-Philippe revient sur les différentes actions menées en Midi-Pyrénées pendant l'olympiade 2013-2016 et compare le travail effectué aux objectifs du plan de développement. La diapositive suivante montre les points forts et points faibles (légende : soleil = actions menées et objectif atteint, nuage = quelques actions mais globalement insuffisant, éclair = objectif pas du tout atteint ou à développer fortement).



En résumé, les points faibles principaux sont le déficit toujours constaté en SAE, les problèmes avec les SNE, le manque d'autonomie financière et le peu d'actions de développement durable.

Les points forts sont le gros travail réalisé sur le haut niveau et l'accès au haut niveau en escalade, les plans de formation et le plan multi-activité.

Questions sur le rapport moral et rapport d'activités : aucune question.

Vote sur le rapport moral du président :

Patrick Dumas, président du CT34 et représentant du club Bartas, indique qu'il s'abstient par principe car le bilan ne concerne dans sa très grande majorité que les actions de Midi-Pyrénées.

Pour : 99,42 %, Contre : 0, Abstention : 0,58 %

Vote sur le rapport d'activité :

Pour : 99,21 %, Contre : 0, Abstention : 0,79 %.

Bilan financier (Dominique Taché)

Les tableaux ci-joints permettent de comparer le compte de résultat 2016 au budget prévisionnel voté en AG. Le compte de résultats s'équilibre à 199042 € (en tenant compte des bénévoles valorisés actualisés en séance) avec un déficit de fonctionnement de 17510 €. Le bilan s'équilibre à hauteur de 103259 €. Ce résultat particulier fait suite à celui de l'exercice précédent qui était excédentaire et provient notamment du déficit prévu et budgété du championnat de France d'escalade et de progression de dépenses de personnel. Les postes les plus significatifs du compte de résultats seront commentés ci-dessous:

PRODUITS :

La subvention du Conseil Régional qui concerne le Haut Niveau a été portée pour le fonctionnement (formations, déplacements, CLE) à 7000 € et une dotation en fin d'année a concerné le matériel (9000 €). La subvention du CNDS a été ramenée à 20000 € et a été à nouveau instruite pour le CRMP dans le cadre du dispositif expérimental. Elle concerne notamment les actions de l'Equipe Technique Régionale Montagne Escalade, la formation, Sport Santé, Prévention-Sécurité, formations, et l'excellence sportive.

Des actions spécifiques ont été soutenues par la DRDJS : accès au HN (8000 €), ainsi qu'une action de suivi et accompagnement d'un jeune en formation (2000 €).

Le reversement de la part régionale des licences FFME (avec retenue à la source) dont le taux de 4 €/licence a été voté à l'AG du CR l'an dernier: 29969 €

Les participations FFME pour le CLE (2500 €), et à la Multiactivités (1000 €)

Les remboursements FFME qui correspondent aux avances de frais consenties aux élus et salariés pour les déplacements concernant la FFME.

Les produits liés aux emplois de développement notamment la valorisation du travail effectué pour la gestion des formations (4864 €) ;

Les produits des commissions sportives (formations, actions organisées par le CR, compétitions) ainsi que des formations CREPS ;

Les produits des Championnats de France Escalade (48827 €); le déficit de cette opération s'élève à 12325 € en comptant la valorisation de l'intervention des salariés.

Le bénévolat valorisé a été isolé sur une ligne spécifique et ne regroupe que les déclarations de dons de bénévoles ;

Compte Matériel (Vieux Campeur): L'opération de partenariat menée avec le Vieux Campeur permettant aux licenciés de bénéficier de 20 % de réductions, est retracée dans un tableau distinct : cette opération diminue en volume global, du fait de l'application de réductions directes par Chullanka et affiche un léger déficit (222 €), certains produits étant attendus début 2017;

CHARGES :

Les lignes retraçant le matériel et le fonctionnement HN, de l'ETR et du CTR, le CLE, les actions spécifiques correspondent aux subventions 2016 évoquées ci-dessus,

Les lignes de frais de fonctionnement (CD et AG, secrétariat, poste tel...) sont globalement stables

La ligne frais de déplacements élus retrace également les déplacements à l'AG FFME

Le poste relatif à l'emploi retrace la prise en compte des postes à plein temps de Anne Geernaert et de Mathieu Peyet (affectés de coefficients d'utilisation avec le CT 31 de 60%), ainsi que les indemnités de Remi Duboz stagiaire ; les salariés ont été transférés au GEME et la participation représentative des salaires est versée à cette structure; un dépassement de 11692 € affecte cette ligne par rapport au budget qui avait été peut être sous-évalué ; une réflexion sera menée en lien avec la structuration de la ligue et avec le CT31 32 pour les % « d'utilisation » des salariés.

La ligne communication retrace des frais de publications, et de promotions et a dépassé le budget prévu.

Les commissions sportives n'ont pas consommé toutes leurs ouvertures de crédits, grâce à l'affectation de crédits ETR, HN et à des recettes spécifiques.

La ligne HN CLE retrace les charges affectées à cette action qui ont été isolées;

La formation CREPS est compensée en produits

Les Championnats de France Escalade sont retracés en charge pour 51551 €
Le bénévolat valorisé correspond aux inscriptions en produits.

Questions sur le bilan financier :

Patrick Peyet (LHM) remarque que jusqu'à présent nous avons des subventions pour le matériel Haut Niveau. Il demande si ces subventions seront maintenues dans la nouvelle région. Dominique Taché répond qu'on avance dans le brouillard pour le budget à venir car on ne connaît pas les modalités d'attribution et le montant des subventions du Conseil Régional et de la DRDJS.

Patrick Peyet demande aussi si on connaît les comptes de résultats de Languedoc-Roussillon car seuls ceux de Midi-Pyrénées ont été présentés. Jean-Philippe Borges répond que l'objectif était de récupérer tous les comptes pour pouvoir présenter un compte de résultats unifié. Toutefois les informations n'ont pas été transmises par le CRLR et le compte bancaire est bloqué par l'URSSAF pour cause de non-paiement des cotisations. On ne peut donc ni présenter, ni faire voter quelque chose si on n'a pas les informations nécessaires.

Luc Chabrol prend ensuite la parole pour indiquer que l'important c'est l'avenir mais invite l'ancien trésorier du CRLR, Benjamin Ribo, à s'expliquer sur le manque d'informations et de transparence.

Benjamin Ribo signale que le CRLR a été mis sous tutelle par la FFME en novembre 2016 et que tous les documents ont été récupérés par le CRMP lors de l'AGE de dissolution du 9 décembre 2016 à Montpellier, donc que les élus du CRLR ne pouvaient pas travailler de manière adéquate.

Luc Chabrol reprend la parole il informe l'assemblée que tout cela est faux, qu'il ne peut pas laisser dire cela.

Il précise que si effectivement il y avait bien eu une mise sous tutelle par le national, elle faisait suite à l'incapacité des dirigeants du CR Languedoc Roussillon à gérer convenablement le dossier de fusion.

Pour exemple, l'arrêté des comptes a été réalisé par Alain Carrière et Luc Chabrol lors d'une réunion téléphonique avec le peu d'informations divulguées par le bureau du CR LR.

Plusieurs mois après la première réunion de fusion et la validation d'un rétro planning, rien n'avait été engagé par les dirigeants de LR c'est bien cela qui a déclenché la mise sous tutelle et pas le contraire. Aujourd'hui nous savons que des dysfonctionnements graves (par ex non-paiement de charges) ont eu cours dans le dernier semestre 2016.

Il termine en disant que malgré ces difficultés c'est l'avenir qu'il faut regarder pour s'engager vers de beaux projets de développement, bien légitimes eu égard au potentiel de cette belle et grande région Occitanie

Vote du bilan financier

Pour : 91,09 % ; Contre : 0 ; Abstention : 8,91 %

Fusion des comités régionaux

Jean-Philippe Borges présente les différentes étapes qui ont mené à la fusion des comités régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Réforme territoriale: CR → Ligue

- Rapprochement des 2 CR depuis 2014
- Des points forts et faibles complémentaires
- 2015 : Création d'un Comité de Pilotage Régional du Territoire
 - 1ère réunion le 31/10/15 (Thézan des Corbières)
 - 2ème réunion le 09/12/15
 - 3ème réunion le 13/02/16
 - 4ème réunion le 08/07/16
 - 5ème réunion le 08/09/16
 - 6ème réunion le 05/10/16
 - 7ème réunion le 17/10/16
- **Traité de fusion**
- **Nouveaux statuts**

Missions, Compétences + cotisation territoriale

Missions, Compétences + cotisation territoriale

ffme Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

La fusion n'a pas été facile et il a été très difficile d'obtenir les documents nécessaires pour pouvoir finaliser le traité de fusion et convoquer l'AGE de fusion (arrêté des comptes de LR par exemple). Finalement les AGE de dissolution et de fusion ont eu lieu respectivement le 9 décembre et le 11 décembre 2016.

Les compétences et missions de la nouvelle ligue ont évolué par rapport aux anciens comités régionaux. Elles sont résumées ci-dessous :

Les compétences, les missions

	Ligue	CT
Formation		
Accès au Haut-Niveau	X	O
SAE	X	O
Emploi (GE)	X	O
Compétitions		
Prévention-Sécurité		
Activités		
SNE, topos	O	X
Proximité et service aux clubs		

- **Formation** : création d'un Centre Régional de Formation
- **Accès au Haut-Niveau** : coordination détection + structuration Pôle
- **SAE** : coordination d'un plan régionale d'équipements
- **Emploi** : création et coordination Groupement d'Employeurs
- **Compétitions** : coordination régionale + Championnats régionaux
- **Prévention-Sécurité** : coordination des plans sécurité
- **Activités** : coordination des activités des CT + mutualisation
- **SNE, topos** : aide technique des CT si besoin + financement
- **Proximité et service aux clubs** : compétence primordiale des CT

ffme Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

Validation des PV des AGE de dissolution/fusion :

PV de l'AGE de dissolution du CRLR du 9 décembre 2016 :

Dominique Ritouret, président du CT66 et représentant du club VO2max, indique qu'il vote contre car il pense qu'il existe un gros risque financier sur le passif du CRLR notamment sur les « engagements hors-bilan ».

Pour : 97,38 % ; Contre : 2,62 % ; Abstention : 0.

PV de l'AGE de fusion du 11 décembre 2016 :

Jean-Louis Bayle, USAL, indique qu'il vote contre car il estime que rien n'a été fait.

Pour : 99,79 % ; Contre : 0,21 % ; Abstention : 0.

Élection du conseil d'administration de la Ligue

Une seule liste de candidats a été déposée.

Cette liste est composée de la manière suivante :

Eric Bauvin (TAG)

Sylvie Malaurie (Frouzins Montagne)

Dominique Taché (Montagne et Loisirs)

Helen Mundutéguy (LHM)

Jean-Philippe Borges (Jacuzzi)

Corinne Marot (TAG)

Bastien Castillon (Transpyros)

Florence Gas (Pied Noir Escalade)

Pascal Lafaye (L'Escapade Club)

Isabelle Pouget (Les 3 Mousquetons)

Philippe Ozun (Amitié Nature Tarbes)

Manon Genti (Roc Génèse)

David Foissier (Mégalthé)

Agnès Bauby (Quercy Grimpe)

Luc Chabrol (TAG)

Jackie Durrieu (Montagne et Loisirs)

Patrick Peyet (LHM)

Anne-Dominique Lamotte (Quercy Grimpe)

Hubert de Rivals, nommé scrutateur général pour les élections, accompagné de Norbert Torrès, membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, prend la direction des opérations de vote. Le vote qui porte sur des personnes a lieu à bulletin secret. Il explique les modalités, appelle les clubs à voter et dirige le dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats de l'élection du conseil d'administration pour la liste menée par Eric Bauvin :

Pour : 99,3% ; Contre : 0,7 %. (Votes nuls : 101 sur un total de 6562, non comptabilisé en pourcentage)

Le conseil d'administration se réunit. Il propose ensuite à l'assemblée générale d'élire Eric Bauvin en tant que président de la Ligue FFME Occitanie.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Les résultats de l'élection d'Eric Bauvin en tant que président de la ligue sont :

Pour : 99,2 % ; Contre : 0,8 %. (Votes nuls : 64 sur un total de 6562, non comptabilisé en pourcentage)

Projets pour l'olympiade 2017-2021

Eric Bauvin prend la parole pour présenter les projets d'action et d'organisation pour l'olympiade à venir.

Il remercie Jean-Philippe Borges pour tout le travail effectué pendant la dernière olympiade. C'est un défi de travailler sur cette grande nouvelle région et il existe beaucoup d'incertitudes par rapport aux finances futures, notamment les subventions.

Le projet s'articule autour quatre grandes priorités qui sont :

- L'escalade olympique
 - o Du très haut-niveau : un pôle espoir à Toulouse en septembre
 - o L'alimentation de la filière : des grandes SAE, des SNE, des compétitions, de l'accès au haut-niveau
- Le développement de la multi-activités
 - o Alpinisme, canyoning, ski-alpinisme, randonnée, raquettes...
 - o Soutien aux CT et aux clubs
 - o Accès aux activités et mutualisation des efforts
 - o Compétition Ski-Alpinisme bien identifié au sein d'une commission
- Gestion et la pérennisation des emplois
 - o Professionnalisation de la ligue (13 départements, beaucoup de clubs...)
 - o Soutien au développement des CT et des clubs par l'emploi
- Formation
 - o Support pour les CT et les clubs
 - o Centre régional de formation ?

Il présente ensuite la structuration prévue pour la Ligue avec :

- Des commissions :
 - o Escalade (Florence Gas, Corinne Marot, Laurent Peyral)
 - o Ski-Alpinisme (Patrick Peyet)
 - o Développement de la multi-activités (Helen Mundutéguy)
- Des outils :
 - o La formation (Jean-Philippe Borges)
 - o L'emploi (Sylvie Malaurie)
 - o La communication (Philippe Ozun)
- Des expertises transversales
 - o Prévention et sécurité (Pascal Lafaye)
 - o Développement durable (Anne-Dominique Lamotte)

Eric Bauvin précise que les commissions sont ouvertes et qu'un appel large aux clubs et aux CT sera fait.

Questions sur le projet :

Patrick Doumas demande s'il est prévu de garder un bureau physique sur Montpellier.

Sylvie Malaurie répond que pour l'instant il n'y a plus de salarié administratif sur Montpellier donc tous les salariés sont centralisés sur Toulouse, y compris Jade Zaouit même s'il habite et travaille surtout dans l'ex-Languedoc-Roussillon. Eric Bauvin rajoute qu'aujourd'hui la ligue doit d'abord se structurer mais qu'elle pourra évoluer et que la présence d'un salarié sur Montpellier pourra s'envisager si nécessaire.

Part régionale sur la licence 2017-2018

La part régionale sur la licence est actuellement de 4 euros.

Il est proposé de maintenir le montant de la part régionale à 4 euros pour la saison 2017-2018.

Pour : 99,79 % ; Contre : 0,21 % ; Abstention : 0.

Présentation du budget 2017

Le budget prévisionnel de l'exercice 2017 concerne la période du 01 janvier au 31 décembre 2017.

Il a été établi sur de nouvelles bases du fait de la création de la ligue à partir des 2 ex Comités Régionaux Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. Il a été ajusté et formalisé en bureau.

Il s'équilibre à hauteur de 270 000 € avec des subventions de 45 000 € du Conseil Régional, 39 000 € du CNDS et 10 000 € de la DRJS ; il devra être réajusté en Comité Directeur après quelques mois de fonctionnement et après notification des subventions.

Il est proposé d'engager la mise en place d'un Pôle Escalade au CREPS : il s'agit d'une nouvelle opération qui sera équilibrée financièrement ;

Les principales actions sont précisées ci-dessous :

Fonctionnement Général : Dépenses 31 000 €

En charges cette partie retrace les frais de fonctionnement généraux de la ligue (sauf le personnel), y compris la communication pour un total de 31 000 € ;

En produits sont inscrits le versement de la part régionale sur la licence de 4 € votée par l'AG l'an dernier et qu'il est proposé de maintenir sans augmentation, soit 40 000 € pour 10 000 licenciés, les produits courants ainsi que la part CNDS pour l'ETR CTR.

Personnel : Dépenses 64 000 €

En charges cette ligne retrace les frais de personnel versés au GEME : il s'agit des emplois (à 60% sur la ligue) d'Anne Geernaert au siège et de Mathieu Peyet guide cadre technique ainsi que de Jade Zaouit cadre technique et de Rémi Duboz sur l'escalade.

Une réflexion devra être engagée sur la structuration du siège.

En produits inscription de 10 000 € de participations sur frais de gestion des stages par du personnel de la ligue ; ces montants devront être réévalués.

Formations : Dépenses 57 000 €

Cette partie reprend toutes les formations menées par les ex commissions sportives, et au CREPS. En produits la part CNDS spécifique (10000€) ainsi que les droits de formations régionaux qui devront aussi être réévalué ont été inscrits en plus des produits courants.

Développement multi activités : Dépenses 24 000 €

Il comprend des nouvelles actions (hors escalade), les commissions sécurité, développement durable ainsi que l'équipe jeune Alpi, et la compétition ski.

En produits sont inscrits des partenariats, des subventions Conseil Régional et CNDS.

Commission escalade : Dépenses et recettes 24 000 €

Cette partie reprends les lignes de compétition escalade, accès HN CLE pour un montant prévisionnel de 24000 € identique à la Multi activité.

Les produits équilibrent les charges : sont prévus des subventions CNDS (4000 €), du Conseil Régional (15500 €), de la FFME et des produits courants.

Pole Escalade CREPS Haut Niveau compétition : Dépenses et recettes 70 000 €

Les charges sont estimées à hauteur de 70 000 € et sont compensées par des produits équivalents.

En produits sont inscrits des partenariats, des participations de familles, de ligues extérieures, de la FFME ainsi que des subventions Conseil Régional (22 000 €) et DRJS (10 000 €)

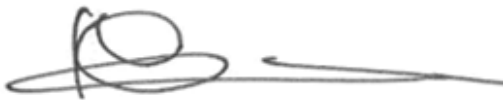
Vote du budget prévisionnelle pour 2017

Pour : 100 % ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Questions diverses

Pas de questions

Eric Bauvin
Président, Ligue FFME Occitanie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a horizontal line.

Sylvie Malaurie
Secrétaire général, Ligue FFME Occitanie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Malaurie' in a cursive style.